

# LA GAZETTE MUNICIPALE

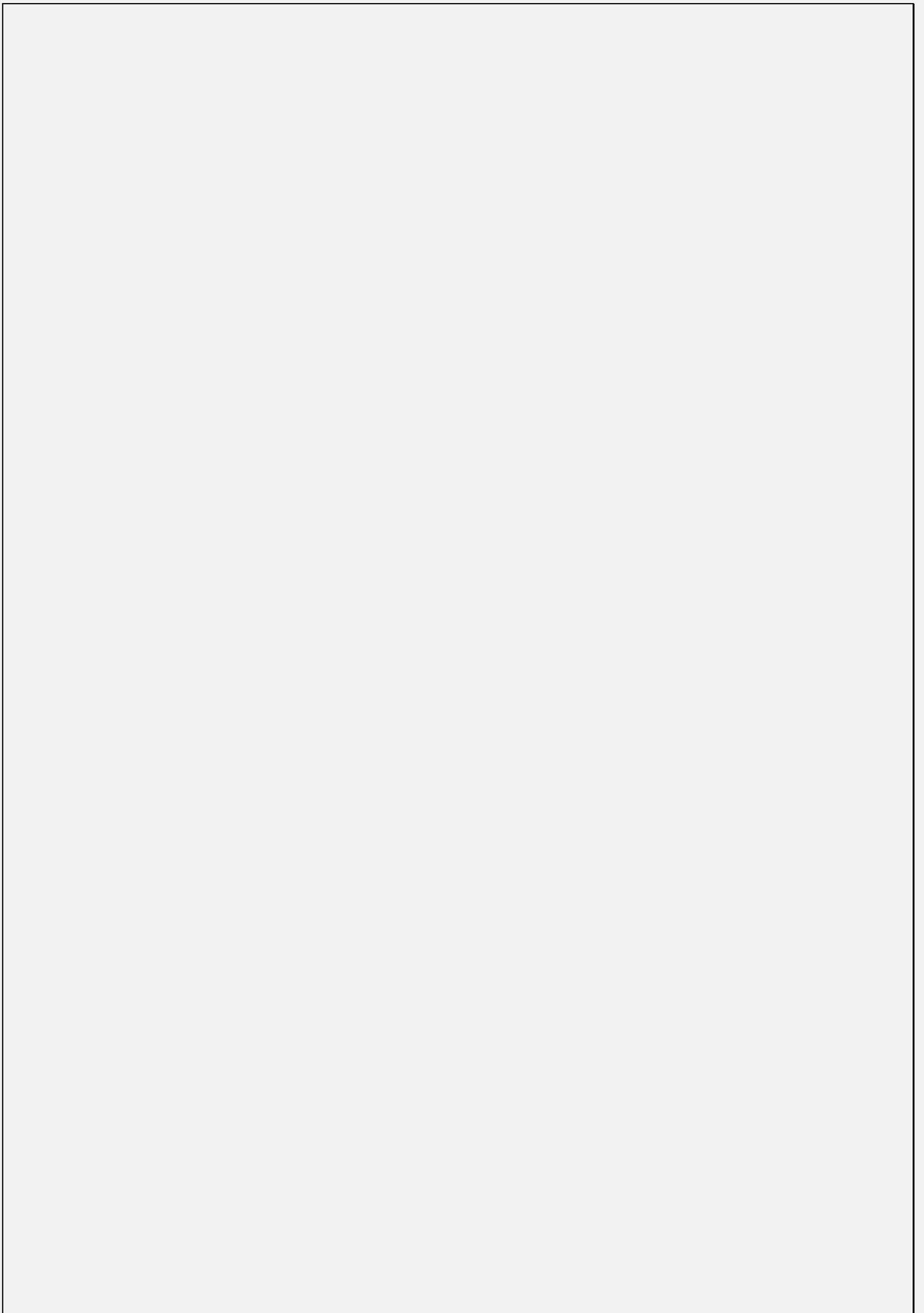


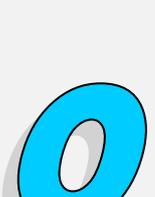
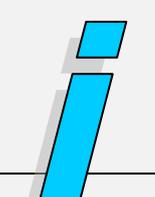
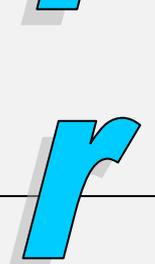
## Sainte-Thérance

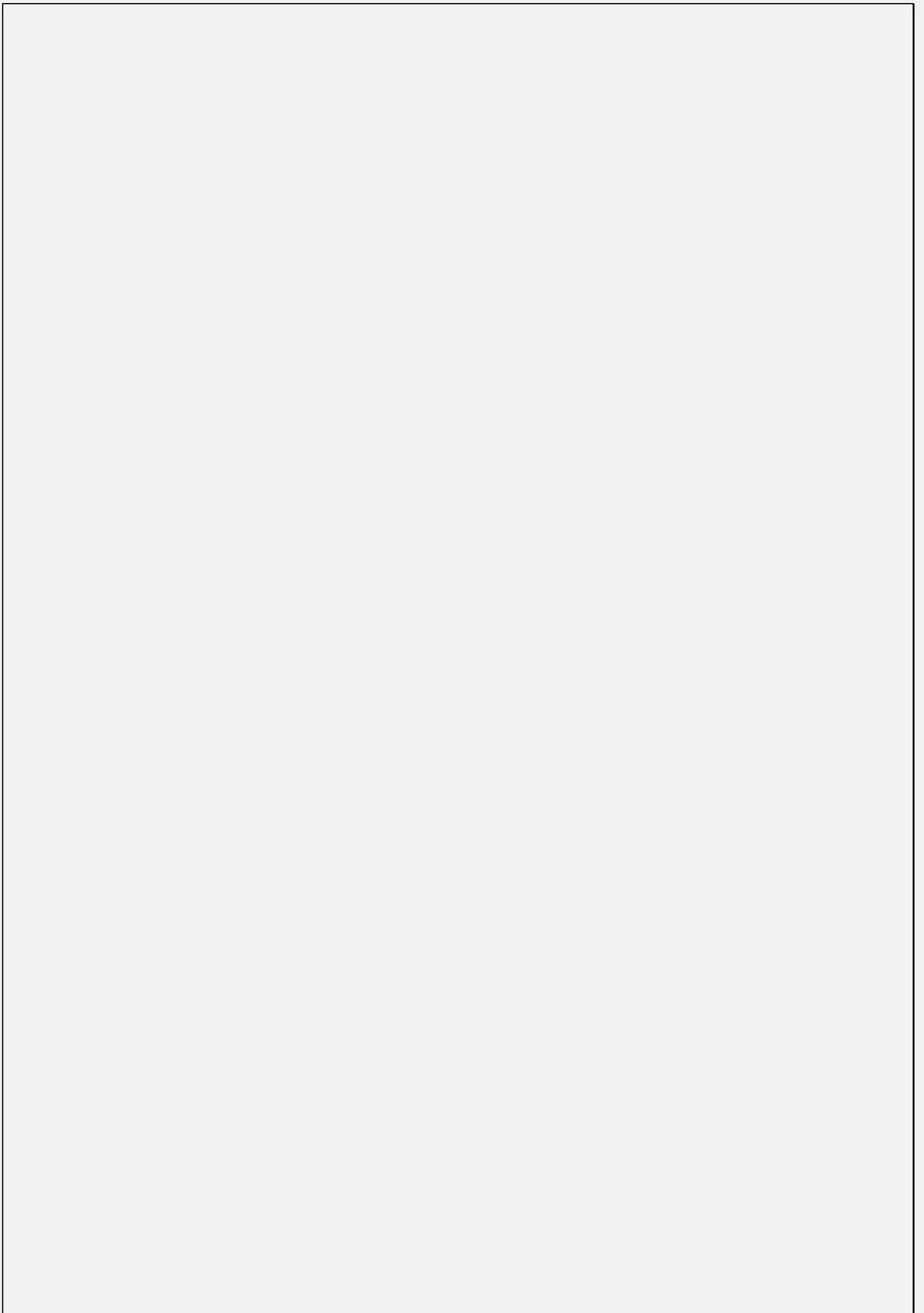
# 2022



<https://www.sainte-therence.fr/>



 	<p style="text-align: right;"><b>Le mot du Maire</b></p> <p>Etat civil Quelques numéros utiles</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Retour sur les investissements 2022</b></p> <p>Entretien de notre patrimoine Rénovation du <i>Petit Bourbonnais</i> Nouveau site internet</p> <p>Eclairage public La sécurité, c'est l'affaire de tous ! Nouveau tracteur tondeuse</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Regards sur les travaux de fonctionnement</b></p> <p>Quelques exemples de dépenses/réalisations 2022</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Vie de la commune</b></p> <p>Recensement 2022 Solidarité Ukraine Eglise de Sainte-Thérence</p> <p>A la croisée des chemins... "Nos chemins de croix" Sainte-Thérence s'amuse !</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Animations</b></p> <p>Le retour du marché 1<sup>er</sup> vide maison Troc'plantes Journée Citoyenne</p> <p>Décorations de Noël Après-midis Rencontres Concours des maisons fleuries Halloween</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Les pages des Associations</b></p> <p>Les Anciens Combattants Amicale des Chasseurs</p> <p>Comité des Fêtes</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Les projets 2023</b></p> <p>Restauration des statues Le Petit Bourbonnais</p> <p>Panneaux de signalisation du patrimoine</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>De passage sur la commune</b></p> <p>Trail de Lavault-Ste-Anne Défi sportif Natura 2000</p> <p>Exposition FABULO Inauguration GR41</p>
 	<p style="text-align: right;"><b>Informations diverses</b></p> <p>Partenariat avec la SPA Location de vélos électriques Aire de jeux Défibrillateur Danger Monoxyde de carbone Salle des fêtes</p> <p>Nos droits... et nos devoirs Primes énergies Maison France Services Ils participent à la vie de la commune Les autres services de proximité</p>



Déjà en 2023 !

J'espère que vous avez passé de belles fêtes dans la joie, auprès de vos proches et au coin du feu...

Les prix explosent actuellement et créent des difficultés pour certains d'entre nous. D'ailleurs, j'en profite pour vous rappeler que nous avons déjà aidé et orienté des personnes pour obtenir des aides délivrées par l'Etat.

Qui aurait pu prédire cette triste guerre aux frontières de l'Europe, déstabilisant toute l'économie mondiale, générant la souffrance d'hommes et de femmes, entraînant tant de destructions ? Sans parler du dérèglement climatique dû à tant d'insouciance depuis des décennies ! Vous le savez, la sobriété énergétique est préconisée. Nous sommes obligés de consommer avec modération pour éviter les délestages électriques et aussi par souci d'économie personnelle. La municipalité a d'ailleurs eu le "nez fin" l'an passé en décidant la mise en place d'un éclairage à LED et en réduisant la plage horaire d'éclairage public. Il nous faut rester vigilants et optimistes, faire de notre mieux pour limiter notre impact sur l'environnement et continuer à avancer.

Mais malgré tout cela, vous découvrirez en feuilletant notre Bulletin que l'on passe de joyeux moments festifs dans notre commune et entre autre, grâce à notre dynamique *Comité des Fêtes* !

Le fleurissement de Sainte-Thérence renvoie une image positive aux gens de passage et met encore plus en valeur la beauté de notre village. Il faudra certainement l'envisager différemment avec les étés de plus en plus chauds, mais il restera une priorité pour Sainte-Thérence.

Les travaux du restaurant *Le Petit Bourbonnais* seront terminés courant janvier et nous ferons en sorte d'ouvrir ses portes au printemps. J'espère que cela redonnera un peu de vitalité à notre bourg.

Depuis novembre, nous avons mis en place des Rencontres avec nos anciens le premier lundi de chaque mois et nous continuerons de nous rencontrer dans la salle commune du restaurant spécialement dédiée aux rencontres associatives, réunions, etc...

Cette année le fait marquant fut l'organisation de la Journée Citoyenne. L'objectif premier de cette initiative était de fédérer, de nous réunir, ce qui fut réussi. Je remercie les habitants qui ont participé à cette journée dans la bonne humeur, avec comme projets la création d'un verger au Pouzerolle, l'entretien de l'aire de jeux, des grilles et portails de la Mairie.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, le Conseil s'investit pour la commune, en partenariat avec l'intercommunalité de Montluçon et nous restons à l'écoute de toute suggestion !

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à celles et ceux qui sont isolés, touchés par la maladie ou le deuil et j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés dernièrement.

Je vous présente en mon nom, mais aussi de la part de l'équipe municipale et du personnel communal, à chacune et à chacun, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

En espérant que la magie de Noël ait opéré...

A bientôt,

*Albert-Paul LABOUESSE*



Manifestation pour la sauvegarde du service de Pédiatrie de l'hôpital de Montluçon

## *Avec toutes nos félicitations*



Cooper, né le 5 juin chez Mme JUNTHAWONG et M. COLLINET

Amélia, née le 1<sup>er</sup> novembre chez Mme PENOT et M. DUFRAISE

Etat civil



Marie FOURNIER et  
Ludovic COFFINEAU



Anja VERHOEVEN et  
Tim HEIRMAN



### *Nouveaux arrivants*

- ✚ Anaïs CANTAT et Guillaume GRELIER
- ✚ Aline THINES et Gaétan HONORE ainsi que Florian, Raphaël et Mia
- ✚ Aurore POIRIER et Baptiste BRUNEAU
- ✚ Bruno BESSEAU
- ✚ Danita JUNTHAWONG (compagne de M. COLLINET) ainsi que Nana et Cooper
- ✚ Samanta PENOT et Gaétan DUFRAISE ainsi que Léo, Maxime et Amélia



## *Il nous a quittés*



En ce mois de mai 2022, le Château de l'Ours a perdu son fidèle gardien, notre ami Jean-Paul PERICHON que nous appelions tous Paulo.

Bien que Sainte-Thérance ne soit pas sa résidence principale, Paulo y passait le plus clair de son temps et avait à cœur d'entretenir les

accès au Château de l'Ours, le parking et de participer à la vie communale.

Son engagement lui avait d'ailleurs valu d'être récompensé par l'attribution d'une Médaille de Bronze du Tourisme qui lui avait été décernée le 27 octobre 2017 en présence de plusieurs élus départementaux et de ses amis. Paulo a laissé une belle empreinte dans la commune.

*Merci à toi Paulo !*



### Quelques numéros utiles

#### ↪ **le Maire et ses Adjointes**

Albert-Paul LABOUESSE - 06 04 11 89 50

Nathalie GRANDVIERGNE - 06 24 51 78 86

Emmanuel BOUGEROL - 06 17 14 94 18

Ghislaine FRONTZAK - 06 66 23 19 40

#### ↪ **la mairie**

04 70 51 70 61

mairie-ste-therence@orange.fr

#### ↪ **site internet**

<https://www.sainte-therence.fr/>

La *Fondation du Patrimoine* a organisé le 15 avril 2022 une cérémonie de remise de plaques aux collectivités et propriétaires qui avaient effectué des travaux de restauration sur les 2 dernières années.

La commune, qui avait fait appel à cet organisme pour aider au financement de la restauration de la statue de Sainte-Thérènce et du retable, a été récompensée pour cette action.

Remise de la plaque à Albert-Paul LABOUESSE  
(au centre)



Entretien de notre patrimoine



FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

Cette année, nous avons à nouveau fait appel à la *Fondation du Patrimoine* et au département de l'Allier pour restaurer 2 nouveaux ouvrages sculptés : il s'agit du Christ et de la statue de Sainte-Radegonde.

Le coût des travaux s'élève à 3 435 €. Ils seront exécutés comme l'an dernier par l'entreprise *A l'œuvre de l'Art d'Huriel*.



Les flyers établis par la *Fondation du Patrimoine* ont été distribués dans les boîtes aux lettres fin octobre. Ils sont également disponibles à la Mairie.

Les dons faits par la *Fondation du Patrimoine* donnent lieu à une réduction d'impôt.

Par internet, <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/statues-de-leglise-de-sainte-therence>  
ou [https://www.sainte-therence.fr/article\\_30\\_1\\_renovation-statues-eglise\\_fr.htm](https://www.sainte-therence.fr/article_30_1_renovation-statues-eglise_fr.htm)  
ou courrier Fondation du Patrimoine - Délégation Auvergne - 13 rue Maréchal Foch - 63000 Clermont-Ferrand - Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - 2 statues église de Sainte-Thérènce"

Notre projet phare sur cette année 2022 est sans conteste la rénovation du *Petit Bourbonnais*. Les travaux consistent à isoler le bâtiment, installer un système de chauffage et à réaliser une mise aux normes des installations électriques et de l'assainissement.

Avant cela, il a fallu démolir le petit bâtiment situé à l'arrière du commerce, rue du Souvenir. Il était inutilisé depuis de nombreuses années et inutilisable du fait de son état.

De plus, après analyse par les professionnels de l'assainissement, il est apparu que la fosse septique devait être positionnée derrière le restaurant.



Il a également fallu vider entièrement le café/restaurant pour laisser place nette aux artisans. Ce déménagement s'est fait dans la bonne humeur, mais par une très chaude journée de juin.



En parallèle à la réalisation des travaux, nous avons continué à rechercher des financements complémentaires. En effet, le budget initial a été revu à la hausse du fait de l'inflation actuelle. Les nombreux contacts noués auprès de différentes instances et les nombreuses relances ont permis d'obtenir une réévaluation de certaines aides qui portent à 70 % le

financement global du projet malgré l'augmentation des coûts. Les travaux commencés en juillet ont avancé régulièrement et ils seront terminés début 2023 comme prévu.

Afin de rouvrir au plus vite ce lieu de vie, nous recruterons un(e) gérant(e) dès que possible avec l'aide de professionnels départementaux.

# Bienvenue à Sainte-Thérence

Depuis début septembre, Sainte-Thérence possède son site internet. Ce nouvel outil a pour but de faire découvrir notre village aux touristes mais aussi d'informer les habitants sur la vie de la commune.

Au gré des différents onglets, vous pourrez ainsi découvrir :

## LA MAIRIE

- Le Conseil Municipal
- Le Bulletin Municipal
- Comptes-rendus
- Les projets
- Démarches en ligne
- Boutique

## INFOS PRATIQUES

- Communauté de commune
- Service de transport
- Portage de repas
- France Services Marcillat
- Chats errants
- Risques majeurs



## AU QUOTIDIEN

- Enfance et jeunesse
- Location de salles
- Location de vélos électriques
- Le Petit Bourbonnais
- Village fleuri & Concours des Maisons Fleuries
- Associations
- Entreprises et artisans
- Gestion des déchets
- Défibrillateur & Médecin de garde
- Cimetière

## TOURISME

- Hébergements et restauration
- Patrimoine et tourisme
- Offices de tourisme
- Galerie photos
- Vidéos



Dès la 1<sup>ère</sup> page, un raccourci vous emmène directement sur les dernières actualités. N'hésitez pas à les consulter régulièrement.

Ce site a été développé par *Centre France* (NET 15) et l'équipe municipale. Il correspond à notre volonté de moderniser les outils de communication mis gratuitement à disposition des habitants et vient compléter l'application **PanneauPocket** lancée en 2021. Il va également contribuer à faire connaître Sainte-Thérence et renforcer l'attractivité de notre commune.

<https://www.sainte-therence.fr/>

Le développement du site a coûté 2 540 € ; dépense remboursée à 100 % par l'Etat.



Tous les éclairages publics de la commune ont été remplacés par des ampoules LED courant février, comme prévu. A une époque où le prix des énergies flambe, la commune a su repenser et anticiper les changements dès l'an dernier.

L'investissement d'un montant de 48 140 € TTC (41 220 € TTC pour le remplacement des 58 lanternes + 6 920 € TTC pour l'éclairage de l'église) a été subventionné à hauteur de 40 290 € par le SDE 03 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier). Les 7 850 € restant à charge de la commune sont réglés par un étalement sur 5 ans. Le passage aux leds représente une économie de 1 500 € sur une facture annuelle d'environ 4 500 € selon le tarif actuel de l'électricité.

Nous en profitons pour rappeler que les durées d'éclairage ont été réduites en 2021. L'éclairage s'allume le matin à partir de 6h30 et jusqu'au lever du jour et le soir de la baisse de la luminosité jusqu'à 21h30 ; ces horaires ont notamment pour but d'éclairer les déplacements des élèves. Les réverbères ne s'allument donc pas lorsque les jours sont les plus longs, d'où encore des économies.

Mi-mai, c'était au tour de l'église. Des essais ont été réalisés au préalable en début de nuit pour s'assurer de la mise en valeur du monument avec ce nouvel éclairage.



Lors des Rencontres avec les Habitants organisées en 2021, nous avons recensé plusieurs problèmes de sécurité routière mis en exergue par ceux-ci.

Ainsi, des habitants de Vrolles s'étaient inquiétés de la vitesse de certains véhicules qu'ils jugeaient excessive. S'agissant d'une route départementale, nous avons donc fait intervenir l'UTT (Unité Technique Territoriale) pour la mise en place d'un dispositif de comptage et de contrôle de la vitesse qui a eu lieu pendant une semaine en juin dernier.

A l'analyse des enregistrements, il ressort que 991 véhicules ont traversé le hameau de Vrolles avec une vitesse moyenne de 55 km/h pour 85 % d'entre-eux. De ce fait, au vu des relevés, une limitation de vitesse à 70 km sur la départementale 151 à Vrolles n'est pas justifiée. Il n'empêche qu'usagers de la route et piétons doivent être particulièrement vigilants sur ces espaces partagés.



Une doléance nous apparaissait plus complexe à traiter. En effet, des habitants ont soulevé la difficulté de rejoindre à pied et en sécurité l'aire de jeux au stade, du fait du manque de largeur des bas côtés de part et d'autre de la route.

Les membres du Conseil Municipal se sont donc rendus sur le site début mars afin de déterminer la solution la plus appropriée à moindre coût.



Plusieurs pistes ont ainsi émergé et celles-ci ont donné lieu à chiffrage et avis de l'UTT. Au final, la création d'une voie piétonne partant du haut du chemin qui mène aux antennes et longeant 2 propriétés avant d'arriver à l'autre bout du stade a été retenue.

La sécurité routière... c'est l'affaire de tous !

Ces travaux d'un coût de 3 838.90 € HT, financés à 50 % par une subvention départementale, ont été réalisés fin octobre. Des panneaux de signalisation indiqueront prochainement l'accès à cette nouvelle voie.

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



Enfin, nous avons demandé au *Service Départemental* une étude de faisabilité sur les différents dispositifs existants en vue d'améliorer la sécurité routière dans le bourg. Celui-ci nous a rendu son rapport technique accompagné d'une estimation financière. Nous disposons ainsi de pistes concrètes dont nous allons nous inspirer pour les prochaines années, en privilégiant les solutions les plus adaptées à la vie de notre commune et à son budget.

## Nouveau tracteur tondeuse



En février dernier, les élus ont décidé, après plusieurs consultations, d'investir dans une nouvelle tondeuse frontale de marque *TORO* ainsi que dans une remorque de transport. En effet, la précédente tondeuse était régulièrement en panne et entraînait de nombreux frais de réparation.

En vue de minimiser la dépense au strict minimum, nous avons négocié la reprise de l'ancienne tondeuse et monté un dossier afin d'obtenir une prise en charge de 50 % du montant restant par le Conseil Départemental.

De ce fait, coût de la tondeuse et de sa remorque : 5 783.33 € - la reprise de l'ancienne tondeuse d'un montant de 4 000 € = 1 783.33 € - la prise en charge départementale de 50 % de cette somme soit 891.66 €.

Le reste à charge final pour la commune s'élève à 891.66 €.



# Regards sur les travaux de fonctionnement

3

Broyage des chemins de randonnée

Rajout de terre entre les dalles sur l'allée de l'église

Mise aux normes électriques de l'église et du local de l'Agent technique

Nouvel accès à la Mairie : mise en place d'une rampe pour l'escalier extérieur et d'une plaque sur le mur



Sainte-Thérèse  
Tél : 04.70.51.70.61  
Mairie  
Lundi 9h à 12h  
Mardi 14h à 17h30  
Jeudi 9h à 12h  
Vendredi 14h à 17h30



Ce nouvel accès est en service depuis début janvier 2023

Nouveaux arrosoirs au cimetière

Rajout de cailloux Passage de la Dime et chemin de Signat-Grosbot

Nouveaux panneaux de signalisation au Château de l'Ours et à la passerelle



Quelques exemples de dépenses / réalisations 2022

## Nouveaux parterres de fleurs à Charrière



*C'était une demande formulée par les habitants de Charrière lors des Rencontres de 2021*



Remplacement de la pompe de relevage de la salle des fêtes

Réfection des portails d'accès à la Mairie et à la salle des fêtes

*Le petit portail ne tenait pas fermé, tandis que celui de la nouvelle entrée était faussé par les années et ne s'ouvrait plus.*

*De son côté, le double portail raclait le sol car la crapaudine (fixation) était écrasée.*

Nouveaux panneaux d'affichage électoraux

Rempierrement du parking du Château de l'Ours et du chemin sous le cimetière

Plaque signalétique : WC vers l'église

*Les orages et fortes pluies de juin ont raviné le chemin communal qui descend sous le cimetière. Des devis de remise en état ont été réalisés et l'entreprise Raymond de Saint-Genest a été retenue pour réaliser ces travaux. Le parking du château de l'Ours a également été égalisé par un ajout de 0/31/5 par l'employé communal après avoir également été endommagé.*



Le recensement de la population de Sainte-Thérance a eu lieu début 2022. Nous remercions les habitants qui se sont pliés avec bonne volonté à cette enquête obligatoire.

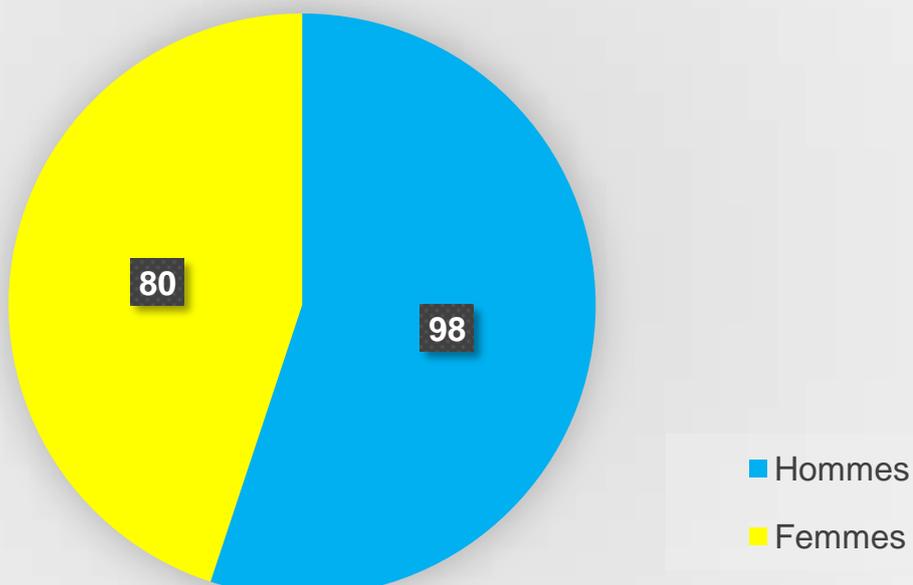
Au 19 février (date fin de recensement), Sainte-Thérance comptait 185 habitants.

### Evolution du nombre d'habitants



L'analyse du recensement 2022 n'est pas encore connue mais la répartition hommes/femmes était la suivante en 2019 selon les données statistiques de l'*INSEE* (source <https://www.insee.fr>). De même, l'ensemble des réponses aux questions posées sur les questionnaires de recensement sont analysées sur ce site (nombre de pièces dans le logement, moyen de transport, diplômes...).

### Répartition Hommes/Femmes des habitants en 2019



Dès début mars, un appel aux dons a été lancé aux habitants de la commune sous couvert de l'Association des Maires de France et de la Protection Civile. De nombreuses personnes ont répondu à cet appel et apporté à la mairie les produits de première nécessité qui étaient demandés.

Un chargement de produits d'hygiène, médicaments, couches, vêtements et chaussures a ainsi été déposé dès début avril dans un point de collecte de Montluçon avant de prendre la route vers l'Ukraine.

Bravo pour votre  
générosité !



Solidarité Ukraine

Eglise Sainte-Thérènce

L'église est ouverte à tous, tous les jours après 9h. Son entretien et son fleurissement sont assurés par des bénévoles ; cette année, ils ont également lasuré les bancs et les portes. Si vous souhaitez participer, vous serez accueilli avec plaisir, n'hésitez pas à contacter Mme Berthe LABOUESSE.

Le prêtre qui officie à Sainte-Thérènce doit assurer les services dans 27 communes de la paroisse de la Sainte-Famille. Cependant, tous les 2 mois environ, il se déplace dans notre commune durant la semaine.

Chaque mois, une feuille d'informations est à votre disposition au fond de l'église et vous trouverez la date et l'heure des messes de la paroisse.



Nous avons récemment recensé les sites remarquables de la commune dont les fontaines et les croix.

En réalisant cet inventaire, la surprise fut grande de voir que parfois, nous passons devant ces croix sans vraiment leur prêter attention, tant elles appartiennent aux paysages et à notre mémoire collective.

Elles ont pour beaucoup, perdu leur utilité première (sauf pour certains croyants) car elles étaient jadis le symbole du christianisme implanté dans nos campagnes.

De grandes croix de dévotion étaient érigées au sein des villages, des cimetières et témoignaient de la ferveur de la foi chrétienne dans la région.



Carrefour route de St-Genest / route de la Terrade

Route de Charrière

On retrouve aussi dans les hameaux, les carrefours ou dans des lieux spécifiques, des croix plus modestes et plus petites (en bois, en métal, en pierre) qui servaient de guide, de repère, de protection pour les pèlerins et les habitants. Elles avaient aussi vocation à être un "lieu de pause" pour les porteurs lors des processions funéraires, avant l'apparition des corbillards.

Nous souhaitons dorénavant leur redonner une visibilité plus importante en les dégagant des broussailles et en les repeignant.

Qu'elles que soient nos croyances, nous avons le devoir d'entretenir notre patrimoine et d'être les «relayeurs» de notre histoire pour les générations futures...



Nous avons démarché avec succès la *Société Créacom Games* pour que Sainte-Thérance fasse partie des 36 communes de l'Allier figurant dans le jeu de société intergénérationnel :

## Circino, le chasseur de trésors !



Ce concepteur de jeux collabore avec l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais et ne demande aucune participation financière aux communes.

*Circino* est un élément supplémentaire qui contribue à notre volonté de donner une meilleure visibilité à notre village en valorisant son patrimoine.

Ce jeu a été offert par la commune à nos anciens en guise de cadeau de fin d'année.

Bonnes parties et que les meilleurs gagnent...

Sainte-Thérance s'amuse !



C'est sous un beau ciel bleu que le marché a repris le samedi 9 avril 2022 de 10h à 12h Place St Julien.



Les fidèles commerçants étaient là : *Croq légumes* et la *Pousse des Combrailles*, nos maraîchers installés à Marcillat-en-Combraille, *Tim* et son pain fait avec passion et *Arnaud* l'éleveur de volailles fermières auquel nous souhaitons beaucoup de réussite et de bonheur dans ses nouveaux projets car malheureusement pour nous, il quitte la région.



Cette année pas de trêve hivernale, puisque le marché se poursuit les samedis matins dans la cour de la Mairie (et non plus sur la place St Julien). *François le Maraîcher* et *Tim* et son pain, notamment, vous donnent rendez-vous le 4 février, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril 2023...



Cette année, la Municipalité a proposé aux habitants de la commune de participer à un Vide Maison. Le 15 mai, une dizaine d'habitants ont ainsi ouvert les portes de leur habitation pour un "vide maison itinérant".

### Vide-Maison



1<sup>er</sup> vide maison

Les participants, soucieux de proposer une 2<sup>ème</sup> vie à leurs meubles, objets..., étaient référencés sur un circuit mis à disposition des visiteurs aux abris bus du village. Les chineurs ont ainsi pu découvrir les hameaux de La Terrade, Seignat-Grobost, le Pouzerolle, Charrière et le bourg.

## Troc'Plantes

C'est dans la bonne humeur que s'est déroulé le dimanche 1<sup>er</sup> mai, le 2<sup>ème</sup> Troc'Plantes de la commune. Cette manifestation rencontre un succès grandissant puisqu'il y avait les "anciens", les participants de la première année et des nouveaux venus.



Les amoureux des plantes, fleurs et autres végétaux étaient au rendez-vous. Lionel, notre Herboriste Jardinier a pu dispenser ses conseils à la demande des visiteurs. Un moment de convivialité, d'échanges et de rencontres à renouveler !

Au delà de la gestion quotidienne de la commune et de la réalisation de projets permettant d'améliorer le cadre de vie à Sainte-Thérance, nous avons la volonté de rencontrer les habitants et de leur proposer des occasions de se rassembler.



Réunion préparatoire au Pouzerolle

Après les Rencontres de l'an dernier, nous avons organisé cette année une "Journée Citoyenne" le dimanche 16 octobre dernier. L'objectif de cette journée était de mobiliser les habitants sur des chantiers d'embellissement de notre environnement via des chantiers participatifs. Nous avons identifié un projet de plantation d'arbres fruitiers sur le communal du Pouzerolle, des chantiers de peinture et l'organisation du casse-croûte.

Plus d'une trentaine de volontaires ont répondu présents à cette journée qui s'est déroulée sous un beau soleil.

Après un petit café de bienvenue à la salle des fêtes, un premier groupe s'est dirigé vers le Pouzerolle pour le chantier "Plantation".



Lionel FAURE, dont l'entreprise "*Le verger des Curades*" est en cours de création aux Curades a généreusement offert à la commune une vingtaine d'arbres fruitiers qui seront à greffer d'ici 2 ans.



Journée Citoyenne



Outre la plantation de ces arbrisseaux, plusieurs tas de terre végétale ont été étalés pour égaliser le sol et en faciliter l'entretien dans les prochaines années. De même, une clôture a été érigée sur la parcelle afin de protéger les plantations. Lionel a encore quelques idées en tête pour agrémenter un peu plus ce lieu : planter une vigne, faire un portail...



Le groupe "Peinture", lui, s'est scindé en 2 car l'aire de jeux avait besoin d'un rafraîchissement, de même que les grilles en fer forgé et les portes de la Mairie. Les participants ont rapidement porté des traces de leur travail : jaunes, vertes ou rouges pour l'équipe chargée de l'aire de jeux ; bordeaux pour celle des grilles et lasure pour les portes.

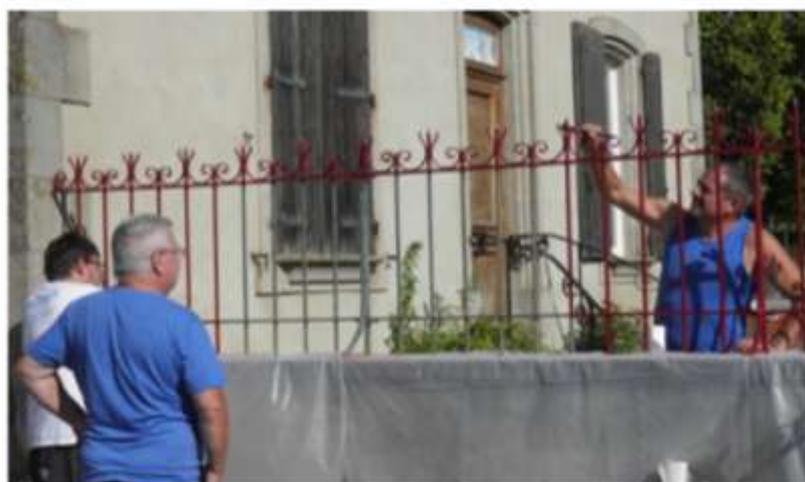




Si l'aire de jeux a reçu sa 1<sup>ère</sup> couche sur la matinée, le chantier des grilles s'est révélé beaucoup plus fastidieux que ce soit le ponçage préalable ou la peinture. Qu'importe, le chantier qui avait commencé à 8h30 s'est terminé en fin d'après-midi dans la bonne humeur même si le groupe a regretté de n'avoir pas pu passer la 1<sup>ère</sup> couche sur toutes les grilles. Nicolas, l'Agent communal, a pris la suite et a passé la 2<sup>ème</sup> couche dans la foulée. Il ne reste plus désormais que la 2<sup>ème</sup> couche de peinture à passer sur l'aire de jeux lorsque la météo le permettra.



Pour ce chantier comme pour d'autres, nous avons été conseillés par notre correspondant des *Bâtiments de France* pour déterminer la couleur la plus appropriée pour les grilles. La nouvelle couleur a d'ailleurs été très appréciée par plusieurs habitants qui nous en ont fait le retour.





Ces travaux aiguisant les appétits, les participants se sont retrouvés dans la cour de la Mairie pour déjeuner tous ensemble. Le groupe chargé de la préparation du casse-croûte avait eu la bonne idée d'installer les tables dehors et cette pause bienvenue s'est déroulée sous un beau soleil de fin de saison.





Cette journée ayant rencontré un vif succès, nous ne manquerons pas de la renouveler l'an prochain. Le but de rassembler des habitants de toutes générations a été atteint et les plus jeunes n'étaient pas les derniers pour planter ou peindre.

Merci tout particulièrement à Mélina, Mathéo, Gabriel et Iseult pour leur participation active et leur bonne humeur ainsi qu'à tous les participants à cette belle journée.

Nous remercions également Lionel pour le don des arbres et Claude pour la fourniture de la paille.

## Décorations de Noël



Samedi 3 décembre, Ghislaine, Fabrice, Martine et Albert-Paul ont eu à cœur de décorer la Place St Julien pour le plaisir des yeux des petits et des grands.



C'est parti... A tout âge, il y a un premier pas à faire !

Il suffisait d'une impulsion pour que nos anciens se réunissent au sein de la commune. Notre première rencontre a eu lieu le 14 novembre 2022.

Dans un premier temps, nous avons rassemblé les idées de chacune et chacun de façon à planifier des activités à venir et pourquoi pas des petites sorties.



Après-midis rencontres

Un calendrier a été établi. On se donne donc rendez-vous le premier lundi de chaque mois à 15 heures à la salle des fêtes pour discuter de tout ça et nous pourrons bientôt bénéficier de la salle "communale" du restaurant.

L'idée première est vraiment d'aider à rompre avec la solitude qui peut parfois être pesante, de créer des liens et de passer des moments agréables autour d'un thé, d'un café.

La présence de chaque personne nous satisfait amplement, sans aucune obligation de participer aux activités proposées.

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons les volontaires de la commune désirant s'investir dans cette nouvelle aventure auprès de nos anciens !



Comme chaque année, le Concours des Maisons Fleuries s'est tenu cet été sur la commune.

Le jury composé d'élus et de 2 administrés bénévoles a jugé du fleurissement, de l'entretien et de l'originalité de chaque participant. Il est passé comme tous les ans pendant la période estivale qui permet à chacun d'embellir son jardin par la multitude de fleurs annuelles et autres plantes que l'on peut trouver à cette saison.

Les fleurs annuelles demandent un entretien régulier mais de plus en plus, de fleurs moins gourmandes en eau sont plantées dans les massifs. On retrouve ainsi la lantana, la marguerite, la lavande, la sauge, le sedum, la verveine, ... beaucoup plus résistantes à la sécheresse.

La Municipalité a félicité les participants à ce concours lors de la traditionnelle remise des prix qui s'est tenue vendredi 25 novembre à la salle des fêtes. Ces derniers ont été récompensés en se voyant offrir un cyclamen par la commune, un bon d'achat par l'entreprise *Koehler* de Marcillat et des barquettes de fleurs par l'établissement *Bernard COMBEAU*, horticulteur à Lavault-Ste-Anne.

La Municipalité en a profité pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé cette année à ce concours mais aussi, tous les propriétaires qui fleurissent leur maison. En effet, grâce à la motivation d'embellir les extérieurs, la commune conserve le paysage d'un village dans lequel il y fait bon vivre

Cette année, une seule catégorie "Maison avec grande possibilité de fleurissement" dont les lauréats sont :

Mme Renée DUMAZEDIER et M. André BLANC

Mme Myriam GEORGET-MOREAU

Mme et M. TOUMAZET

M. Baptiste BRUNEAU

Mme et M. RAFFAULT



Remise des prix du 25 novembre



Au niveau de la commune comme chez les particuliers, les massifs garnis de nombreuses plantes annuelles multicolores demandent un arrosage régulier. Nous intégrons donc de plus en plus, de vivaces et autres plantes qui résistent davantage à la sécheresse comme la Gaura, la Gaillarde et autres sedums... Et cet été, grâce au paillage, les massifs ont relativement bien

résisté alors que l'arrosage a été interdit dès le mois d'août.

Sainte-Thérance est labellisée "*Villes et villages fleuris*" et nous nous devons donc de concilier au mieux la qualité de vie ainsi que l'attractivité de la commune notamment par le fleurissement, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.



Les petits monstres étaient de retour ce 31 octobre à l'initiative de Claire RAFFAULT. Ils ont fait le tour du bourg où ils ont été bien accueillis.



Halloween

L'année 2022 s'achève et à la mi-décembre, l'Association des Anciens Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc et veuves d'anciens combattants de la section de Marcillat-en-Combraille ne déplore pas de décès parmi ses adhérents, malgré l'épidémie de COVID qui est toujours très présente.

Nous avons pu organiser un repas, au restaurant du Commerce à Marcillat le dernier dimanche de juillet. Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre. Nous espérons pouvoir renouveler ce banquet l'année prochaine.

Les anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de Marcillat-en-Combraille ont commémoré le dimanche 16 octobre à Arpheuilles-Saint-Priest, le retour à Notre Dame de Lorette de la dépouille du soldat inconnu tombé en Afrique du Nord. Les jeunes de la commune ont participé à cette cérémonie et ont chanté l'hymne national. Ce fut un moment de partage intergénérationnel qui doit perdurer afin de ne pas oublier. Puis, un vin d'honneur a clos cette cérémonie. Nous remercions

sincèrement la municipalité d'Arpheuilles-St-Priest qui avait tout parfaitement organisé.

L'Association recherche des Porte-drapeaux. Si vous souhaitez le faire, merci de nous contacter. Nous vous accueillerons avec plaisir car les anciens combattants ont tous plus de 80 ans et ne peuvent plus assurer ce service.

A toutes et tous, nous souhaitons une année 2023 pleine de bonheur et de santé et surtout, que la paix revienne en Europe et dans le monde.

## Les Anciens Combattants



Bonjour à tous,

Comme tous les ans, l'Association est stable avec 16 adhérents et une bonne convivialité.

Cette année, nous avons perdu un adhérent très cher, M. Jean-Marc DAUN. Nous avons une pensée émue pour lui et sa famille.

Une chasse à courre sera organisée le 28 janvier 2023 - rendez-vous au stade à 10h.

*L'Amicale des Chasseurs*  
de Sainte-Thérance  
vous souhaite une très Bonne Année 2023



La vie c'est du bonheur et de la tristesse... c'est bien ainsi que s'est écoulée l'année 2022 pour le *Comité des Fêtes*. En effet, cette année encore, nous avons perdu 2 amis à quelques mois d'intervalle : Paulo de son vrai nom, Jean-Paul PERICHON et Christian BONNOT.

Paulo, c'était une figure dans la commune. Tout le monde le repérait vite avec son petit 4x4 blanc qui sillonnait les routes, toujours prêt à rendre service et très impliqué dans la vie de notre association, de même que Claudine son épouse. Il aimait l'ordre et l'organisation et notre local de stockage s'appelle d'ailleurs le garage de Paulo. Tout à une place et doit être à sa place.



Christian et Paulo en pleine activité

De son côté, Christian avait intégré notre association plus récemment grâce à Denise SCHMIDT bien qu'il n'ait eu aucune attache sur la commune. Très discret, il participait avec sa compagne Colette à nos différentes activités.

Ils ne nous ont pas complètement quittés car ils restent bien présents dans nos cœurs.

Comme souvent, nos animations ont commencé cette année par la traditionnelle Soirée Crêpes/Jeux de société le 26 février. Une bonne vingtaine de personnes ont répondu présentes à notre invitation et chacun a pu manger des crêpes en jouant à des jeux de société ou en discutant simplement. L'important était d'être ensemble. Pour essayer de rassembler plus de monde en 2023, nous avancerons l'horaire de cette manifestation.



Nous avons aussi organisé de nouvelles animations, comme la Soirée dansante du 26 mars qui a eu beaucoup de succès à notre grande satisfaction. Pas moins de 91 Truffades préparées par les établissements *Desseauves* ont été servies et nous avons dû refuser d'autres personnes faute de place. Romain, l'animateur, a su faire danser toutes les générations dans la salle où il ne restait pourtant plus beaucoup de place... certains en ont fini par danser dans la cuisine...



Le 22 mai, nous avons décidé d'être plus sportifs et avons organisé une randonnée au profit de la restauration des statues de l'église en lien avec l'action de la Mairie. Malheureusement, les températures caniculaires n'ont pas attiré les foules. Seules une dizaine de participants ont bravé le soleil. Qu'importe, c'était une belle balade avec visite de l'église et découverte à l'arrivée, du retable et de la statue restaurés fin 2021.



Le 25 juin, nous avons récidivé avec la Randonnée semi-nocturne mais quand ça ne veut pas, ça ne veut pas ! La Préfecture ayant déclenché une alerte météo, nous nous sommes longuement interrogés et concertés avec le Maire sur le maintien ou non de cette activité. Nous l'avons finalement maintenue tout en étant extrêmement vigilants sur la sécurité de tous. Malgré la pluie incessante sur des sols largement détrempés par les récentes pluies, une trentaine de participants est venue arpenter nos chemins.

Les ravitaillements tenus par Jean et Berthe ont eu beaucoup de succès et leurs pâtes de fruits ont été très appréciées. Compte tenu de la météo, le traditionnel feu de la St Jean n'a pas pu avoir lieu et nous nous sommes donc rabattus sur la Salle des Fêtes où la chorale de Sainte-Thérance, la Canaglie, a interprété des chants avant de laisser la place aux randonneurs qui souhaitaient pousser la chansonnette.

Le barbecue s'est transformé en petite plancha mais qu'importe, tout le monde a pu manger à sa faim dans une bonne ambiance... et au sec.



Fin août, nous avons organisé le Barbecue pour les Ste-Thérannois(es) et en avons profité pour inviter nos aînés dans le cadre du Repas des Cheveux d'Argent. Bien installés sous les barnums loués pour l'occasion, les 87 inscrits ont pu profiter d'un repas en plein air par un beau soleil. Les Etablissements *Desseauves* ont eu la gentillesse de nous prêter leur camion frigorifique ce qui a facilité et sécurisé le stockage des différents plats.

Tandis que certains restaient à table l'après-midi, d'autres se sont lancés dans des parties de pétanque et les enfants ont pu s'amuser sur l'aire de jeux. Pour les jeunes, les moins jeunes et les très jeunes, c'était une sympathique journée conviviale.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas, la Brocante 2022 du 18 septembre a largement effacé la journée catastrophique de 2021. La météo a largement contribué à son succès. Les 82 brocanteurs étaient là de bonne heure et de bonne humeur pour installer leur stand dans les rues. La buvette a tourné à fond et la journée a très vite filé compte tenu de la forte affluence.

Heureusement qu'au-delà des membres du Comité, d'autres bénévoles viennent gentiment nous aider pour tenir la buvette, faire cuire les frites, enregistrer les brocanteurs, surveiller les parkings, installer le samedi, débarrasser le lundi... Les tâches ne manquent pas et ce renfort ponctuel, très précieux, contribue à la réussite de nos manifestations. De même, les prêts de parking par les propriétaires, de chambre froide... sont indispensables à la bonne organisation. Tous les compliments reçus des brocanteurs, visiteurs... sont à partager entre tous.





Cet automne, nous avons eu la fierté de mener à bien un projet qui nous tenait à cœur depuis plusieurs années : organiser des randonnées au profit de la recherche sur le cancer du pancréas. Le dimanche 23 octobre, nous avons donc proposé 3 circuits de randonnée différents pour attirer un maximum de personnes. 142 marcheurs ont ainsi parcouru Sainte-Thérance tout au long de la journée, apprécié les paysages et l'organisation. Pour une première, nous étions très satisfaits de cette belle réussite d'autant que l'enjeu était très important pour nous.



Compte tenu de nos bons résultats financiers de cette année 2022, nous avons décidé de reverser l'intégralité de notre recette, soit 780€ à l'Association Française pour la Recherche sur le Cancer du Pancréas (AFRCP) que nous avons décidé de retenir après de nombreuses recherches et prises de renseignements. L'ensemble des dépenses de 367 € est resté à la charge du Comité.



En soutien à notre manifestation, nos amis de l'Amicale des Chasseurs de Ste-Thérance a décalé sa journée de chasse pour ne pas être sur le terrain le même jour. Nous les remercions beaucoup pour cette initiative.





Le 19 novembre, la foule n'était pas au rendez-vous, heureusement pour l'équipe très réduite du Comité des Fêtes qui a assuré la Soirée Beaujolais nouveau & Karaoké.

Antoine nous a gentiment prêté son matériel de karaoké et la vingtaine de participants ont partagé les planches de charcuterie et fromage tout en dégustant la dernière cuvée de Beaujolais.

L'ambiance était à la fête et tout le monde a passé une bonne soirée.



Le 17 décembre 2022, nous avons invité les habitants de la commune et les 21 enfants de 10 ans au plus, au rendez-vous fixé avec le Père Noël. Mais cette année, le Père Noël n'était pas seul. Il était précédé par Michel et son Pony qui transportait un lutin du Père Noël. Les enfants étaient très surpris.

Fort heureusement, le Père Noël a fini par apparaître dans une carriole conduite par (un autre) Michel assisté de Brigitte et tirée par leur fidèle Billy, un beau cheval. Comme il faisait très froid malgré le beau soleil et la sono d'Antoine, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes où le Père Noël a pu faire sa distribution aux courageux enfants qui avaient bravé le froid.

Des gaufres, du vin chaud et du chocolat ont vite réchauffé tout le monde, y compris les quelques habitants qui nous avaient fait le plaisir de répondre à notre invitation.

Encore merci à Brigitte, Michel et Billy.





Le matin, même, malgré les températures négatives, Bernard, Dominique, Gaétan et Michel ont installé les 4 décorations lumineuses à leds achetées cette année par le Comité des Fêtes. Sobriété énergétique oblige, seuls ces luminaires ont été accrochés.



En cette fin d'année, nous avons procédé à l'Assemblée Générale de l'Association et renouvelé le bureau. Cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan de l'année et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres : Gaétan et Anthony.

*Président d'honneur* : Albert-Paul LABOUESSE - *Présidente* : Dominique DENEST - *Vice Président* : Dominique CHEMINET - *Secrétaire* : Cécile TOUMAZET - *Secrétaire adjoint* : Michel AMATHIEU - *Trésorière* : Nathalie GRANDVIERGNE - *Trésorier adjoint* : Gaétan HONORE.

Nous en avons profité pour établir le calendrier des manifestations 2023 :

- ✓ Soirée Crêpes / jeux de société le 4 février 2023 à partir de 16h30
- ✓ Soirée dansante le 25 mars 2023
- ✓ Barbecue et Repas des Cheveux d'Argent le 25 juin 2023
- ✓ Randonnée semi-nocturne le 8 juillet 2023
- ✓ Brocante le 17 septembre 2023
- ✓ Randonnées au profit de la recherche sur le cancer du pancréas (courant octobre)

✓ Arbre de Noël (courant décembre)  
N'hésitez pas à passer la porte lorsque nous organisons une manifestation ou une réunion. Vous êtes les bienvenus.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023.



Depuis 2 ans, nous avons lancé beaucoup de projets profitant des différents dispositifs proposés par les instances (Etat, Région, Département...) pour obtenir des subventions.

En 2023, nous allons finaliser les projets encore en cours, dont le Bar/Restaurant *Le Petit Bourbonnais* (voir article ci-après) et poursuivre nos recherches d'économies afin de réduire encore nos factures d'énergie et en même temps notre impact sur l'environnement.

Ainsi, nous allons lancer dans l'année des études portant sur le projet de rénovation du

logement communal loué et s'assurer de la faisabilité de notre projet ; notre objectif étant de pouvoir réaliser ces travaux en 2024.

Dans un autre registre, le PC de notre Secrétaire, Lucile SOUSI qui accuse de nombreuses années de service sera remplacé prochainement par du nouveau matériel.

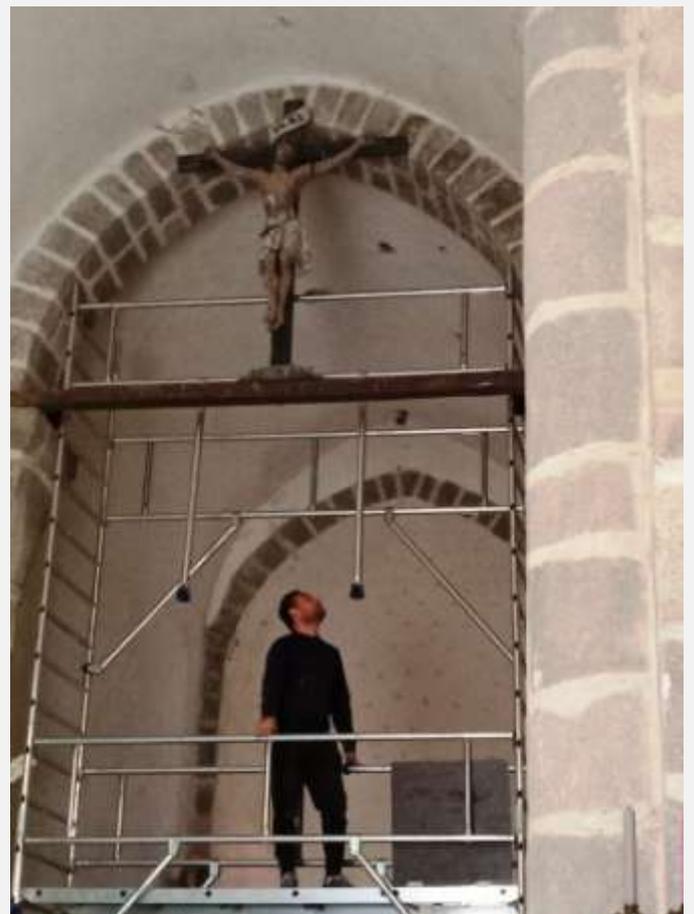
Enfin, nous détaillons ci-après, quelques chantiers qui accroîtront le rayonnement de Sainte-Thérance dans des domaines très différents.

## Restauration des statues



L'entreprise *A l'Œuvre de l'Art* d'Huriel a pris en charge le Christ et la statue de Sainte-Radegonde début novembre. Les ouvrages seront de retour dans l'église dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Le coût des travaux s'élève à 3 435 € finançables via la *Fondation du Patrimoine*.



Les travaux du bar/restaurant *Le Petit Bourbonnais* se termineront courant janvier.

Notre préoccupation de ce 1<sup>er</sup> trimestre de l'année sera donc la recherche d'un professionnel de la restauration pour tenir ce commerce communal. Nous sommes notamment aidés dans ce dossier par des services du Département et de la CCI. Notre annonce est également sur le site de *SOS Villages*.

Par ailleurs, nous avons profité de ces travaux pour donner la possibilité d'organiser différentes activités dans la grande salle du restaurant (l'épicerie). En effet, une cloison phonique amovible

permettra de partager en 2 la pièce et de disposer ainsi d'une salle indépendante de 33 m<sup>2</sup> avec son sanitaire. Selon les besoins, elle pourra servir de salle de réunion ce qui évitera d'avoir à chauffer la salle des fêtes l'hiver, ou être louée aux personnes qui pourraient le souhaiter.

La cuisine est en cours d'installation avec un équipement de base aux normes et du mobilier sera acheté pour équiper notamment la salle de réunion et remplacer l'ancien non réutilisable du fait de son mauvais état.

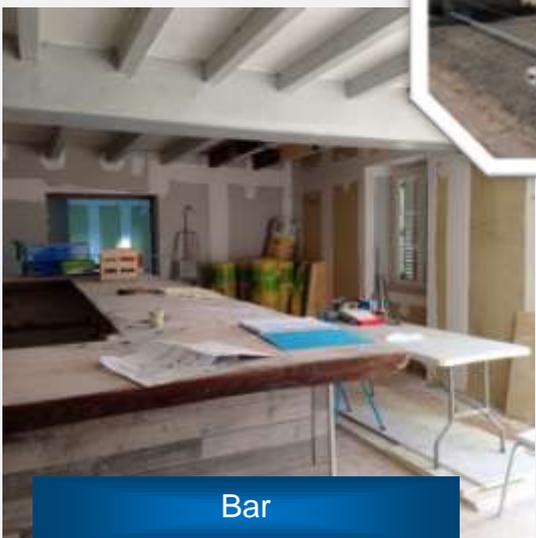
Nous n'avons désormais plus qu'une hâte : la réouverture de notre commerce.



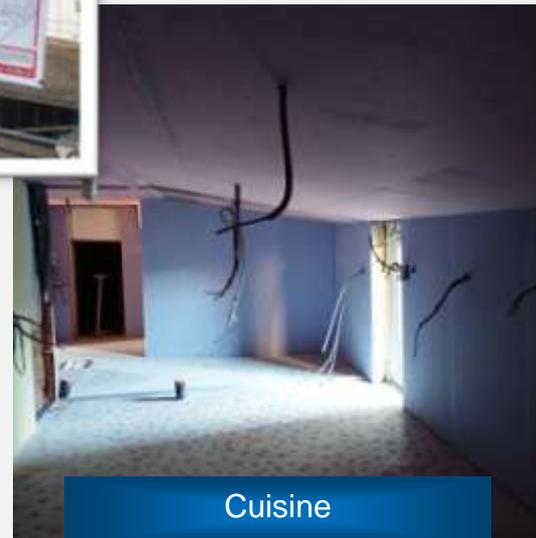
Grande salle / Epicerie



Salle de restaurant



Bar



Cuisine

Dans la Gazette 2021, nous avons évoqué un projet de réalisation de panneaux signalétiques sur le patrimoine de la commune. Le projet est en cours et s'est «étouffé» depuis.

En effet, la présentation de notre dossier suite à une demande de subvention a suscité un engouement des services de *MONTLUÇON Communauté*. C'est pourquoi, ils nous ont proposé un soutien technique pour l'élaboration de l'étude.

Le 18 novembre nous avons donc reçu M. BOUTHIER (Chargé de mission Attractivité économique de Montluçon

Communauté) qui anima la réunion en présence de Mme GAUMET (Maison France Services de Marcillat-en-Combraille) et de M. GOUTAUDIER (Directeur de l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France). Cette rencontre a permis d'établir à la fois un contenu plus précis et une planification pour la conception des panneaux.

En début d'année 2023, nous allons créer un groupe de travail avec différents intervenants afin de partager des idées, des compétences pour concevoir un produit abouti en termes de tourisme et d'attractivité pour notre commune.



Réunion de travail du 18 novembre 2022



La 14<sup>ème</sup> édition du trail de Lavault-Ste-Anne a eu lieu du 19 au 20 février 2022. Cette manifestation était organisée par l'ADELL (*Association pour le Développement des Loisirs à Lavault Sainte Anne*) et MONTLUCON communauté. Elle a fait peau neuve cette année avec un départ du site de la Charité et de nouvelles épreuves comme le canicross, le VTT, la randonnée pédestre et le kids trail qui s'ajoutent aux courses trails et challenges habituels de 10 à 42 km.

Ce trail local réputé, regroupant près de 950 concurrents, a emprunté les sentiers des communes de Lignerolles, Villebret, Terjat, Saint-Genest, Prémilhat et Ste-Thérence jusqu'au pied du Château de l'Ours, spot apprécié des coureurs. De nombreux bénévoles de la commune d'ailleurs, étaient présents autour du Château pour aider à assurer la sécurité des compétiteurs.



L'équipe de "choc" de Sainte-Thérence

Sainte-Thérence compte 2 traileurs aguerris qui ont participé cette année encore, avec brio, à cette épreuve.

Céline GIBARD se place 2<sup>ème</sup> féminine, 1<sup>ère</sup> de sa catégorie (M1) sur le 18 km avec 790 m de dénivelé positif.

De son côté, Franck MILON a remporté la 2<sup>e</sup> place de sa catégorie (M4) en terminant le 27 km et ses 1100 m de dénivelé positif en 3h30



Frank MILON (au centre)  
sur la passerelle de l'Ours



Céline GIBARD & Franck MILON

Leur participation au trail de Lavault-Ste-Anne leur a ouvert les portes à un beau palmarès cette année :

Céline :

- ✓ 4<sup>ème</sup> Féminine au Trail Vulcains (63) - 78 km - 2 800 m de dénivelé positif
- ✓ 2<sup>ème</sup> Féminine Ultra Trail des 4 Massifs (38) - 101 km - 4 450 m de dénivelé positif
- ✓ 1<sup>ère</sup> Femme aux 12 h de Royan avec 102 km parcourus

Franck :

- ✓ 1<sup>er</sup> M4 du Trail Coursières (69) - 112 km - 4 900 m de dénivelé positif en 15h32
- ✓ 1<sup>er</sup> M4 et 8<sup>ème</sup> sur 81 participants sur l'Aquaterra de Bort-Les-Orgues (19)
- ✓ et une belle 2<sup>ème</sup> place aux 24h de Royan avec 168 km parcourus.

***Félicitations à nos 2 compétiteurs du Pouzerolle que l'on croise souvent sur les routes et chemins de la commune pendant leurs entraînements.***

## Défi sportif

L'Association *Sport Santé Famille* de Marcillat-en-Combraille a organisé le samedi 24 septembre 2022 un défi "Relais en vélo électrique". Sainte-Thérence était la 7<sup>ème</sup> des 12 étapes de cette randonnée conviviale.





Le 29 mars 2022 des bénévoles équipés de cisailles "ont échoué" sur une île proche du Château de l'Ours, pour participer à un chantier environnemental sur le site Natura 2000 des gorges du Haut-Cher, sous la responsabilité de Laurent Rivière.

Pour cet agent de l'ONF (*Office National des Forêts*), la mission de la journée était de « *débroussailler une pelouse alluviale, véritable rareté, composée de graminées comme la fétuque et la fléole des prés et reconnue d'intérêt majeur par l'Union européenne* ».

Il était donc nécessaire que « *la main de l'homme* » intervienne pour protéger ces

plantes étouffées par des espèces ligneuses comme le prunellier (épine noire).

Cette journée d'échanges sur la biodiversité a été très riche d'enseignements et a contribué à de belles rencontres avec des personnes qui prennent conscience de la nécessité de respecter l'environnement dans lequel elles vivent...

Nous avons informé les organisateurs que nous étions volontaires pour reconduire cette action, peut-être un week-end pour sensibiliser et fédérer plus de monde. Une 2<sup>ème</sup> journée a ainsi été programmée pour début janvier.



# Exposition FABULO



La *Compagnie Attrape Sourire* a installé son exposition FABULO le samedi 3 décembre dernier dans la salle des fêtes de la commune.



Sur chacun des stands était installée une tablette sur laquelle on voyait un conteur raconter une histoire d'un pays différent à chaque fois. Grâce aux casques audio, les visiteurs pouvaient écouter l'histoire en sourdine.



Mélina, Clément, Simon, Iseult et Françoise ont lu un texte tandis que Sonia accompagnait au violon.



## Inauguration GR41

A l'initiative de la *FFRandonnée Allier*, le GR 41 a été inauguré officiellement.

Du Gué de Sellat, en passant par Ste-Thérance, St-Genest et jusqu'au Parc des Ilets, les plus courageux randonneurs ont parcouru 30 km.



Convention entre la commune de Sainte-Thérance et la *Société Protectrice des Animaux* pour l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés.

Prenant en compte les doléances des habitants démunis face à "l'invasion" de chats errants à proximité de chez eux, le Maire a sollicité les services compétents de MONTLUCON Communauté pour connaître les solutions qui nous étaient offertes.

Après recherches, la SPA est apparue comme étant l'association la plus efficace dans notre région pour traiter ce problème tout en respectant la condition animale.

Le Conseil Municipal a délibéré le 12 avril 2022 pour donner pouvoir au Maire de signer une convention entre la commune de Sainte-Thérance et la *Société Protectrice des Animaux*.

Cette convention représente une dépense forfaitaire de 500 € et comprend la prise en charge de 10 chats.

Pour information, des chats ont d'ailleurs été opérés/castrés cette année dans la commune.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour connaître les démarches à suivre si vous êtes confrontés à cette situation.



Partenariat avec la SPA

Données « Agriculture.gouv.fr »

## La stérilisation des chats, un acte de protection

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle d'abandon des animaux.

« La grandeur d'une nation et son progrès moral peuvent être jugés à la manière dont les animaux sont traités. » Gandhi

## Location de vélos électriques

La commune de Sainte-Thérance propose 2 vélos électriques à louer selon vos besoins (journée, week-end, semaine), en partenariat avec le réseau *MAELIS* (CVélo).

La réservation et le paiement se font en ligne (après la création de votre compte) via le lien suivant : <https://resa.cvelo.maelis.eu/connexion>

Les vélos sont à récupérer à la Mairie, aux heures d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité et sur remise d'un chèque de caution.

Selon les disponibilités et sur demande uniquement, possibilité de prêt de sièges enfant ou chariot enfant.

La location des vélos est réservée aux habitants de la commune ou aux personnes louant un gîte sur celle-ci (un justificatif sera demandé).



Située sur le terrain de l'ancien stade à l'entrée du bourg, côté Signat-Grobost, elle profite aux petits comme aux grands !



Terrain de pétanque



## Aire de jeux



Un défibrillateur est à votre disposition sous le préau dans la cour de la mairie.

Il est doté d'une assistance vocale qui vous guide pas à pas. Il réalise le diagnostic lui-même et décide de la nécessité de choquer ou non. Il est impossible de commettre une erreur !

Toute personne, même non initiée et n'appartenant pas au monde médical est donc habilitée à l'utiliser en cas d'urgence.

## **GAZ INVISIBLE ET INODORE LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ETRE MORTEL**

**POUR EVITER LES INTOXICATIONS**

### **AERER TOUS LES JOURS**

ne pas laisser un chauffage d'appoint non électrique fonctionner plus de 2 h à la suite

**Faire vérifier ses appareils de chauffage et chaudière par un professionnel tous les ans**

### **INTERDIT EN INTERIEUR**

un groupe électrogène, un brasero ou un barbecue doivent être **installés en dehors du logement**

**Ne pas utiliser d'appareils de cuisson pour se chauffer**

L'intoxication au monoxyde de carbone provoque des maux de tête, de la fatigue, des nausées, voire la confusion mentale. Les signes peuvent apparaître plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer.

En cas de symptômes, ouvrez les portes et fenêtres, arrêtez les appareils de cuisson et de chauffage, sortez de chez vous et appelez les secours



Pour louer la salle des fêtes, adressez-vous à la Mairie.

Equipement disponible :

- Lave-vaisselle
- Chambre froide
- Congélateur
- Plan de travail inox
- Cuisinière
- Four
- Vaisselle courante
- Tables & chaises

Capacité assise maxi : 100 personnes



Salle des Fêtes



Electricité : 0,25€ du Kwh	Tarif ETE	Tarif HIVER
Habitants de la commune	80€ la journée + 40€ par jour supplémentaire	100€ la journée + 50€ par jour supplémentaire
Hors commune	160€ la journée + 80€ par jour supplémentaire	180€ la journée + 90€ par jour supplémentaire

## Nuisance sonore



Les occupants de locaux d'habitation (ou de leurs dépendances) doivent prendre toutes les précautions et dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant de ces locaux.

Les travaux de rénovation / bricolage / jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne (tondeuses, tronçonneuse, perceuse, etc...) ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi et de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

## ça brûle et ça fume...

Le brûlage des déchets verts est interdit pour les particuliers. Depuis 2004, les déchets verts sont en effet assimilés à des déchets ménagers et le règlement sanitaire départemental interdit, pour les particuliers, tout brûlage à l'air libre, de tous les déchets ménagers.

Il faut soit les composter, soit les déposer à la déchetterie, soit les broyer.

Dans la commune, nous disposons d'un crassier réservé uniquement aux "déchets verts". Il suffit de passer chercher la clé à la Mairie aux heures d'ouverture pour s'y rendre.



## Pour la biodiversité... et notre santé.

La loi Labbé est entrée en application sur tout le territoire le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La vente, l'usage et la détention des produits phytosanitaires de synthèse sont interdits pour les particuliers sauf les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou ceux utilisables en agriculture biologique. Ils portent la mention EAJ (Emploi Autorisé dans les Jardins).

Plusieurs solutions alternatives s'offrent à nous : désherbant naturel, désherbeur thermique et parfois tout simplement, en changeant de regard sur des plantes désignées nuisibles ou en repensant les espaces avec davantage de verdure.

## Epaves automobiles sur espace public ou privé

La législation évolue au sujet des épaves automobiles stockées sur les **propriétés privées**. En effet, ces véhicules présentent des risques sanitaires et nuisent à la salubrité publique.

Avant d'engager une éventuelle procédure, nous rappelons que la Mairie peut faciliter les démarches d'enlèvement de ces véhicules. N'hésitez pas à vous rapprocher de M. le Maire.

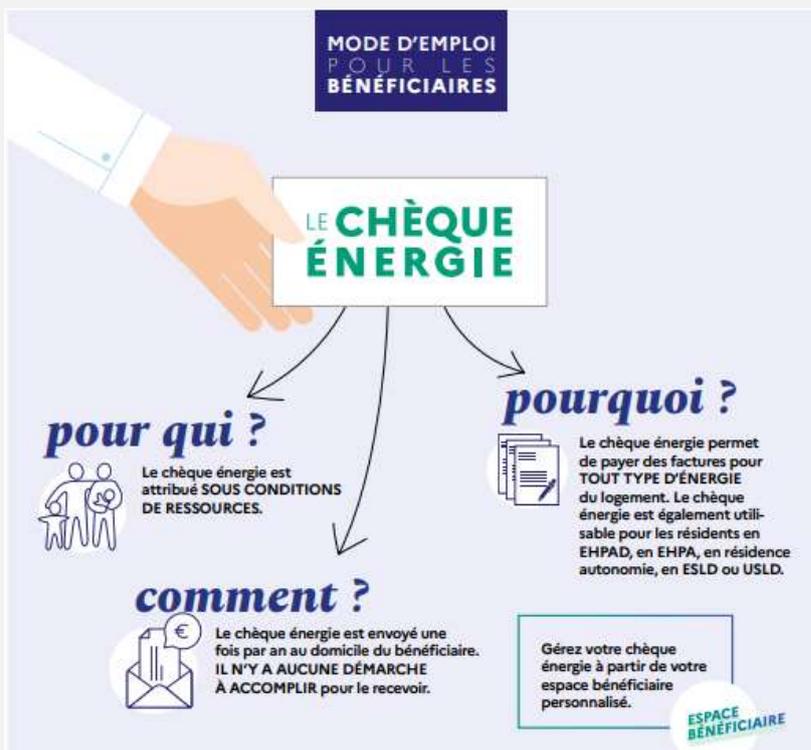
Pour mémoire, une épave automobile est :

- un véhicule qui n'est pas équipé de toutes les pièces nécessaires à un fonctionnement normal
- qu'il ne semble pas possible de faire réparer dans un délai raisonnable.



Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement attribue des aides exceptionnelles pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie.

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)



Le chèque énergie est envoyé automatiquement, sans aucune démarche de votre part. Son montant dépend de votre Revenu Fiscal de Référence par unité de consommation. Il peut être utilisé pour régler n'importe quelle facture d'énergie.

Pour un Revenu Fiscal de Référence inférieur ou égal à 10 800 €, le montant du chèque est de 200 €.

Pour un Revenu Fiscal de Référence entre 10 800 € et 17 400 €, le montant est de 100 €.

### Prime Exceptionnelle 2022 :

Si vous êtes déjà bénéficiaire du chèque énergie au titre de 2022, vous recevrez un autre chèque énergie exceptionnel du même montant. Il est envoyé automatiquement à partir de fin décembre. Si vous n'êtes pas bénéficiaire, vous pouvez tester votre éligibilité pour la prime exceptionnelle de 100 €.

### Pour les ménages se chauffant au fioul domestique :

#### Chèque énergie exceptionnel - Opération fioul

L'envoi du chèque énergie exceptionnel "Opération fioul" a commencé en novembre 2022 pour les ménages déjà bénéficiaires du chèque énergie 2022 identifiés comme se chauffant au fioul domestique. Pour les autres ménages, un portail de demande en ligne est mis à disposition depuis le 8 novembre : <https://chequefioul.asp-public.fr/chqfuel/>

#### Nouveauté 2022 : aide chauffage au bois

Cette aide destinée aux foyers se chauffant au bois dépend également des revenus et de la composition du foyer. Comme le chèque énergie fioul, **son montant est compris entre 50 et 200 €.**

Un guichet spécifique est ouvert **depuis le 22 décembre.**

Informations et démarches sur : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)



La *Maison France Services* 1 place Pierre Bitard à Marcillat-en-Combraille vous accueille, vous informe et vous aide dans vos démarches au quotidien.

Cette structure vous permet de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne, notamment :

- L'aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise
- La déclaration de revenus
- L'accompagnement dans l'accès au droit
- L'assurance maladie et celle des retraites
- La CAF (allocations familiales)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- La Poste

En plus des services énumérés ci-dessus, des permanences sont également disponibles avec une assistante sociale, le *Trésor Public*, la *Chambre des métiers et de l'artisanat* et la *Mission Locale*.

Les habitants peuvent aussi obtenir des informations touristiques, la radio locale, un point internet, ainsi que des salles pour les ateliers culturels.

Enfin, un service gratuit de location de voiture électrique, avec chauffeur, est à la disposition de tous, sur réservation.

La **Maison France Services** est ouverte du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

N'hésitez pas à vous renseigner au 04 70 51 10 20

[marcillatrelaisservicespublics@orange.fr](mailto:marcillatrelaisservicespublics@orange.fr)

# Ils participent à la vie de notre commune

---

**Le Relais d'Antan**  
Gîte

Manel THOLY  
7 Impasse-Guibot 06 20 81 41 87

**Les Roses et les papillons**  
Gîte

Marine CARTER  
9/11 Lieu dit Vallées 06 47 68 82 25

**Vacances au Bon Accueil**  
Gîte

Alice et Gaëtan THIRÉL-HORRÉ  
4 rue du Bon Accueil 07 45 75 41 01  
bonaccueil-gite@outlook.fr

**L'Auberge du Petit Chalet**  
Restaurant

Myriam GEORGET-MOREAU  
Lieu dit Charlière 06 89 26 11 15

Marie-José  
**TOURNAUD**  
Assistante Maternelle

1 Rue du Bon Accueil 04 70 51 71 0

**Le Petit Bourbonnais**  
Bar - Restaurant

2 rue du Bon Accueil

**Christian MARTIN**  
Charpentier - Couvreur

Lieu dit Basrière  
06 16 30 41 42

**CM'S**  
Clément Motoculture Services  
Réparation - Vente Motoculture

Clément CHOQUET  
21 rue du Bon Accueil 06 76 75 84 36  
cm.s.motoculture@gmail.com

**BERO TENTS & EVENTS**  
Organisation d'événements

Yves BEYS  
10 Lieu dit La Ferrière 06 01 36 36 01

**M. Dominique LABOUESSE**  
Menuiserie - Ebénisterie - Tournage

30 rue du Bon Accueil  
06 20 10 84 0

Société  
**SETII**  
Informatique

info@setii.fr  
La Grave 04 70 51 68 88

**Christian MOLINES**  
Installation de Chambres Froides et Laboratoires

25 rue du Bon Accueil  
06 62 36 10 77

**AB Energie**  
Rénovation - Chauffage - Climatisation

Arthur BRIDE  
3 rue de la Fontaine  
06 40 63 15 46

La Poste



Marcillat en Combraille :

13h-17h du lundi au vendredi

Teillet-Argenty :

8h30 à 11h30 du lundi au vendredi

La Petite-Marche :

9h-10h : lundi au samedi

14h à 15h30 : lundi au jeudi

Fermé le mercredi

Elle sera présente du **9 au 11 février**

1<sup>er</sup> jour : 13h30 à 17h

2<sup>e</sup> jour : 9h30 à 12h30 puis 13h30 à 17h

3<sup>e</sup> jour : 9h30 à 12h30 puis 13h30 à 15h

La Tritou  
Mobile



Le SIVOM



En cas de Problème d'eau :  
04 70 07 70 52

Le SICTOM

Pour toute question relative aux  
ordures ménagères :  
04 70 64 23 80



Les autres services de proximité

## Documents d'identité

Prenez un rendez-vous en mairie de Marcillat en Combraille, Commentry, Montluçon ou Montmarault ou bien faites appel à la *Maison France Services*.

On vous informera sur les démarches à suivre et les documents à fournir.



## Demande d'instruction d'urbanisme

Les Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (Permis de construire, Déclaration Préalable...) se font de 3 manières :

- sur internet via :

IDE'AU : <https://ideau.atreal.fr>

AD'AU : <https://www.service-public.fr/particulaires/vosdroits/R52221>

- en envoyant votre formulaire par mail au secrétariat de mairie.
- en déposant votre formulaire directement en mairie.



Entre mai et octobre, MONTLUÇON Communauté offre aux jeunes de 14 à 20 ans un carnet de coupons de réduction.

Se présenter en mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile pendant l'opération !

## Passeports Jeunes



Composez le : 04 70 48 57 87.

Attention ! Désormais il faut appeler le **15** avant de se rendre aux **URGENCES**.

Médecin  
d'astreinte



Transport A  
la Demande

Le Transport à la Demande offre la possibilité aux habitants (quel que soit leur profil : scolaire, seniors, actif...) du territoire de MONTLUCON Communauté de se déplacer sur réservation à l'intérieur d'une zone définie.

Toute réservation doit s'effectuer au plus tard 2 h avant le transport (avant 18h pour un trajet le lendemain à 8h) et le samedi, avant 18h pour tout transport le lundi.

Pour réserver :

- via le site internet [maelis.eu](http://maelis.eu)
- ou par téléphone au 04 70 29 03 29

Dans la politique de maintien à domicile des personnes âgées, un service de portage des repas est proposé par le *Centre Social Rural* de Marcillat en Combraille.

Centre Social

94 Grand'Rue

03420 MARCILLAT EN COMBRAILLE

Tel : 04 70 51 60 80

Fax : 04 70 51 64 46

[centre.social.rural@wanadoo.fr](mailto:centre.social.rural@wanadoo.fr)

Repas à  
domicile



2023

*Nous  
vous  
souhaitons  
tous  
une*

*Excellente  
année*



[Redacted]

Céline

Muriel

Claude

Antoine

Romario

Nathalie

Emmanuel

Ghislaine

Dominique

Albert-Paul

[Redacted]

